



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de NICE

COMMUNE DE CLANS
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-cinq et le sept mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.
Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : BOUZIDI Yasmine, CATAVITELLO Thierry, FAVARO Marion, LAURENT Marianne.
Absents excusés : M. AURRAN Robert représenté par MARIA Roger, M. RALLON Daniel représenté par RAPUC Louise
Absents non excusés : Madame SAMPEDRO Nathalie, Messieurs JACOB Patrick, PAPIER Patrick

Nb de membres : 15
Présents : 11
Votants : 11
Pour : 11
Contre :
Abstention :

Délibération n° 2025-16D : Vote du budget primitif 2025

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2025-03D à l'assemblée et fait état des observations formulées par la préfecture des Alpes Maritimes et le SGC de Plan du Var.

Il rappelle également la Décision Modificative n°2, délibération 2024-30DB du 8 novembre 2024, qui reprenait les résultats de la dissolution du CCAS, et qui impactait donc les 001 (137.98€ investissement) et 002 (2 888.46 € fonctionnement).

Toutefois suite à une erreur matérielle dans la gestion du logiciel de comptabilité, cette reprise ne s'est pas effectuée correctement, d'où la nécessité de réaffecter la reprise et de représenter au Conseil Municipal le BP 2025 de la commune modifié et qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement

- Dépenses.....	906 253.24
o Total	906 253.24
- Recettes	778 200.00
- Résultat de fonctionnement reporté.....	128 053.24
o Total	906 253.24

Section d'Investissement :

- Dépenses d'Investissement.....	379 384.00
- Restes à réaliser 2024.....	2 685 808.98
- Déficit d'investissement reporté.....	204 842.78
o Total.....	3 270 035.76
- Recettes d'Investissement.....	479 376.59
- Restes à réaliser 2023.....	2 790 659.17
o Total.....	3 270 035.76

AR Prefecture

006-210600425-20250507-2025D16-DE
Reçu le 13/05/2025

~~Puis il propose de voter le budget :~~

Pour la section de fonctionnement : par chapitre

Pour la section d'Investissement : par chapitre et par opération d'investissement

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

- **VOTE** le budget 2025 de la Commune, comme présenté et proposé par le Maire

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en préfecture le 13/05/2025

Et publication ou notification du 13/05/2025



Le Maire

Roger MARIA